

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

SOUS RÉSERVE DE L'AUTORISATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 22 MAI 2024

Information réglementée

Paris, le 17 mai 2024

Le présent descriptif est établi conformément aux dispositions de l'article 241-2-I du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

1. Date de l'Assemblée générale appelée à autoriser le programme de rachat d'actions

L'autorisation d'achat par la Société de ses propres actions sera proposée à l'Assemblée générale mixte du 22 mai 2024 (22^{ème} résolution).

2. Répartition par objectifs des actions détenues

Au 16 mai 2024, à minuit (heure de Paris), Société Générale détient 3 823 838 de ses propres actions, représentant 0,48 % de son capital social. Leur affectation s'établit comme suit :

Annulation	0
Attribution aux salariés et mandataires sociaux	3 818 347
Exercice de droits attachés à des valeurs mobilières	0
Croissance externe	491
Contrat de liquidité	5 000

3. Objectifs du programme de rachat d'actions

Société Générale propose à l'Assemblée générale mixte du 22 mai 2024 de renouveler son autorisation de rachat d'actions aux fins :

- d'attribuer, de couvrir et d'honorer tout plan d'attribution gratuite d'actions, d'épargne salariale et toute autre forme d'allocation au profit des salariés et des mandataires sociaux de la Société ou des sociétés qui lui sont liées dans les conditions définies par les dispositions légales et réglementaires applicables ;
- de les annuler, conformément aux termes de l'autorisation de l'Assemblée générale mixte du 22 mai 2024 dans sa 30^{ème} résolution ;
- de remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ;

- de conserver et de remettre ultérieurement en paiement ou à l'échange des actions dans le cadre d'opérations de croissance externe du Groupe telles que des opérations de fusion, de scission ou d'apport ;
- de permettre à un prestataire de services d'investissement d'intervenir sur les actions de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la réglementation de l'Autorité des marchés financiers.

4. Montant maximum alloué au programme de rachat d'actions, nombre maximal et caractéristiques des actions à acquérir, prix maximum d'achat

La résolution proposée à l'Assemblée générale prévoit que Société Générale pourrait acquérir ses actions ordinaires pour un volume allant jusqu'à 10 % du capital à la date de réalisation de ces achats, étant rappelé que, conformément à la loi, le nombre d'actions détenues par Société Générale ne peut excéder, à tout moment, 10 % du capital social.

Sur la base du capital actuel, la Société pourrait acquérir, dans le cadre du programme de rachat que l'Assemblée générale est appelée à autoriser, un nombre théorique maximal de 80 297 994 actions représentant 10 % du capital social.

Le prix maximum d'achat serait fixé à 71 euros par action, soit un montant maximum potentiel alloué au programme de 5 701 157 574 euros. Il est précisé que ce montant maximum est susceptible d'évoluer en cas d'opérations affectant le capital social.

5. Durée du programme de rachat d'actions

Il est proposé à l'Assemblée générale mixte du 22 mai 2024 de fixer à 18 mois à compter de l'Assemblée la durée de l'autorisation d'achat de ses propres actions par la Société, soit jusqu'au 22 novembre 2025.

6. Respect des exigences prudentielles

Le Conseil d'administration veillera à ce que l'exécution de ces rachats soit menée en conformité avec les exigences prudentielles, telles que fixées par la réglementation et par la Banque Centrale Européenne.

Contacts presse :

Jean-Baptiste Froville +33 1 58 98 68 00_ jean-baptiste.froville@socgen.com

Fanny Rouby +33 1 57 29 11 12_ fanny.rouby@socgen.com

Société Générale

Société Générale est une banque européenne de premier plan avec plus de 126 000 collaborateurs au service d'environ 25 millions de clients dans 65 pays à travers le monde. Nous accompagnons le développement de nos économies depuis 160 ans, en proposant à nos clients entreprises, institutionnels et particuliers un large éventail de services de conseil et de solutions financières à valeur ajoutée. Nos relations durables et de confiance avec les clients, notre expertise de pointe, notre capacité d'innovation unique, nos compétences ESG et nos franchises leader font partie de notre ADN et servent le cœur de notre objectif : créer de la valeur durable pour toutes nos parties prenantes.

Le Groupe opère dans trois domaines d'activités complémentaires, intégrant des offres ESG pour l'ensemble de ses clients :

- **La Banque de détail en France, Banque Privée et Assurances** avec la banque de détail SG, les activités de banque privée, les activités d'assurance et BoursoBank, leader de la banque en ligne.
- **La Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs**, acteur de premier plan qui propose des solutions sur mesure aux grandes entreprises et investisseurs avec un leadership mondial unique dans les dérivés actions, les financements structurés et l'ESG.
- **La Banque de détail à l'international, Services de mobilité et de leasing**, regroupant des banques universelles bien établies sur leurs marchés (en République tchèque, en Roumanie et dans plusieurs pays d'Afrique), Ayvens (nouvelle marque ALD | LeasePlan), acteur mondial de la mobilité durable, ainsi que des activités de financements spécialisés.

Engagée à construire avec ses clients un avenir meilleur et durable, Société Générale entend être un partenaire de premier plan dans la transition environnementale et le développement durable en général. Le Groupe figure dans les principaux indices de développement durable : DJSI (Europe), FTSE4Good (Global et Europe), Bloomberg Gender-Equality Index, Refinitiv Diversity and Inclusion Index, Euronext Vigeo (Europe et zone euro), STOXX Global ESG Leaders Index, et MSCI Low Carbon Leaders Index (Monde et Europe).

En cas de doute sur l'authenticité de ce communiqué de presse, rendez-vous en bas de la page Actualités du Groupe sur le site societegenerale.com où les communiqués de presse officiels envoyés par Société Générale peuvent être certifiés en utilisant la technologie blockchain. Un lien vous permettra de vérifier l'intégrité du document directement sur la page web.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous suivre sur Twitter/X [@societegenerale](https://twitter.com/societegenerale) ou visiter notre site societegenerale.com.